

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 27 janvier 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 février 2026

SPORTS - SOUTIEN AUX MANIFESTATION SPORTIVES – TROPHÉE FÉDÉRAL DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE – 22-24 MAI 2026

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Sophie BOUTRIT, Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Nicolas ROBIN, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Mélina TACHE pouvoir à Lydia ZANATTA, Valérie VOLLAND pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Alain CANTEAU, Thierry DEVAUTOUR, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Gérard EPOULET, Michel PAILLEY.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 2 FÉVRIER 2026

SPORTS - SOUTIEN AUX MANIFESTATION SPORTIVES – TROPHÉE FÉDÉRAL DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE – 22-24 MAI 2026

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la CAN et notamment la compétence en matière de soutien financier et en ingénierie aux manifestations sportives à rayonnement d'agglomération ;

L'association « Union des Gymnastes Niortais » (UGN) a sollicité un soutien de la Communauté d'Agglomération du Niortais pour l'organisation du Trophée Fédéral de Gymnastique Artistique, qui se tiendra du 22 au 24 mai 2026 à l'Acclameur.

Cet évènement, organisé par l'UGN avec le soutien du Comité Départemental de Gymnastique des Deux-Sèvres, est une compétition d'envergure nationale, considérée comme un véritable championnat de France.

Ainsi, sur trois jours, seront accueillis :

- 2 200 gymnastes, encadrants et juges,
- 3 000 spectateurs,
- Plus de 300 bénévoles.

Le plan de financement prévisionnel (hors valorisation des contributions en nature) présenté par l'association est le suivant :

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Achats	63 000€	Subventions publiques dont : - <i>Ville de Niort</i>	55 000€ - 10 000€
Services extérieurs	43 000€	Autres partenaires (Fédération, privés)	4 500€
Charges de personnel	8 000€	Autofinancement	72 500€
Autres charges de gestion et impôts	18 000€		
Total	132 000€	Total	132 000€

Aussi, au titre de la politique de soutien aux manifestations sportives, et après instruction de la demande, il est proposé d'apporter une aide de 5 000 € à l'Union des Gymnastes Niortais pour l'organisation de la manifestation.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le versement d'une subvention de 5 000 € à l'association « Union des Gymnastes Niortais » pour l'organisation du Trophée Fédéral de Gymnastique Artistique ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer la convention en annexe et tous documents y afférant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sonia LUSSIEZ

Philippe MAUFFREY

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué